

COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN
DEMANDE DE SUBSIDE POUR UN PROJET PONCTUEL

Formulaire de demande à renvoyer dûment complété au Collège des Bourgmestre et Echevins et au service communal concerné
Rue du Comte de Flandre, 20 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Service(s) concerné(s) par la demande : Cellule Habitat – Echevinat du Logement Coordonnées du/des service(s) : habitat.1080@molenbeek.irisnet.be nthiry@molenbeek.irisnet.be
--

Avez-vous envoyé une demande de subside relative au même projet à un autre service communal ? Si oui lequel/lesquels ?	Non
Une demande pour un autre projet a-t-elle déjà été introduite auprès d'un autre service communal au cours de cette année civile? Si oui, auprès duquel/desquels ? Pour quel(s) projet(s) ?	Oui, auprès du. Service Potagers.1080 pour le projet de Jardin urbain (potager collectif) située rue Fin (demande de 1000 €) mais nous n'avons jamais obtenu de réponse
Le projet pour lequel vous introduisez cette demande fait-il l'objet d'un partenariat ? Si oui, vous ou vos partenaires ont-ils demandé et/ou reçu des subsides pour ce projet ? Si oui, veuillez indiquer le/les montant(s) octroyé(s) et le/les montant(s) demandés.	Oui Non Non Montant(s) octroyé(s): Montant(s) demandé(s):
Un subside émanant d'un autre pouvoir subsidiant (commune, Province, Région, Communauté, Etat, Europe, société etc) a-t-il été octroyé à l'entité ? Si oui, indiquez la provenance du subside, son objet et son montant.	Non, Il n'y a pas d'autres pouvoirs subsidiant qui ont été sollicité pour ce projet.

Coordonnées de l'organisme	
Dénomination exacte de l'entité/bénéficiaire	La Rue asbl
Forme juridique de l'entité	ASBL
Date de création	1978
Compte bancaire (IBAN et BIC)	BE50 062 0819 9918
Numéro d'entreprise	0418 831 548
Adresse du siège social (rue – code postal – localité)/domicile	Rue Ransfort 61 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Adresse du ou des locaux d'activités (rue – code postal – localité)	Rue Ransfort 16 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Téléphone	024103303
Adresse e-mail et site internet éventuel	info@larueasbl.be www.larueasbl.be
Dénomination, adresse de l'organisme assureur et numéro de contrat : - responsabilité civile - réparation dommages corporels	Nom : ETHIAS Adresse : rue des Croisiers 24 – 4000 Liège N° de contrat / 45030281 Nom : ETHIAS Adresse : rue des Croisiers 24 – 4000 Liège N° de contrat / 45007082

Composition et coordonnées du comité directeur (si existant)

	Nom et prénom	Adresse	Code postal	N° de téléphone	Adresse e-mail
Président	LENNERT Moritz				presidence@larueasbl.be
Coordination	BARTHELEMY Carine	Rue Ransfort 61	1080	024103303	cbarthelemy@larueasbl.be
Trésorier	JOYE Jean				Joye.jean@skynet.be

Coordonnées du responsable/porteur du projet (si existant)

Civilité	Homme
Nom et prénom	Struyf Jean-Louis
Fonction exercée au sein de l'organisme	Conseiller en énergie et rénovation
Numéro de téléphone fixe	02/410.33.03
Numéro de téléphone mobile	
Adresse e-mail	jlstruyf@larueasbl.be
Adresse de correspondance (nom et adresse)	Rue Ransfort, 61 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Organismes partenaires (si existant)

Nom de l'organisme	Numéro d'entreprise de l'organisme
Rénovinsert	0410.748.775

Projet

Intitulé du projet : Comment passer l'hiver en consommant peu d'énergie ?

Dates de début et de fin du projet : Hiver 2022 au 30/04/2023

Thématique du projet : La précarité énergétique

Résumé du projet :

Contexte :

- Depuis 2020 l'évolution des prix de l'énergie et l'augmentation du coût de la vie ne cessent d'augmenter.
- En 2020, 26,5 % des ménages de la Région de Bruxelles-Capitale étaient touchés par la précarité énergétique ; Qu'en est-il aujourd'hui ?
- 74% de l'énergie consommée par les ménages en RBC est dédiée au chauffage et 14% à l'eau chaude sanitaire.

Description :

Tenant compte du contexte et sachant que les personnes qui subissent une précarité énergétique sont des personnes qui consomment peu d'énergie, voire qui s'en privent, le projet vise à sensibiliser, informer et trouver des moyens pour diminuer les déperditions énergétiques ainsi qu'apporter du confort thermique. Il ne s'agit pas d'inciter à mieux chauffer le bâtiment, mais plutôt de trouver des solutions pour que les personnes se sentent bien dans leur logement. A travers ce projet nous souhaitons ainsi soutenir les habitant.e.s pour les efforts qu'ils-elles effectuent déjà à vivre avec le minimum d'énergie en ayant une approche positive « Comment être bien autrement, plutôt que devoir supporter l'inconfort thermique ? ».

Concrètement nous envisageons,

D'une part, organiser des séances de sensibilisation et d'information qui comprennent :

- L'augmentation des prix de l'énergie et des aides proposées par les instances publiques ;
- La régulation du chauffage et de l'eau chaude sanitaire ;
- Ce qu'est l'énergie et ce que consomment les différents appareils de chauffe ;
- D'où viennent les déperditions d'énergie ? ;
- Comment améliorer le confort thermique sans devoir chauffer plus ?
- Comment chauffer son corps ?

Et d'autre part, si nécessaire, réaliser des travaux chez des habitant.e.s qui ont de réels problèmes pour réguler leur chauffage ou dont les bâtis sont des passoires énergétiques.

- Établir un audit énergétique en lien avec le chauffage
- Installer des vannes thermostatiques et/ou thermostats d'ambiance
- Isoler des ponts thermiques et/ou arrières de radiateurs
- Améliorer l'étanchéité à l'air
- Placer un programmateur pour chauffe-eau électrique.

Aussi bien lors des animations que lors des visites à domicile, nous allons chercher avec les personnes quelles sont les solutions les plus adéquates pour leur logement, leur mode de vie et leur type de profils individuel/familial.

Définition des objectifs visés :

Aider les personnes précarisées à trouver des moyens à

- Améliorer le confort thermique ;
- Et diminuer les déperditions thermiques.

Montant sollicité : 7.000€

Affectation du montant sollicité :

- Sensibilisation : matériel de démonstration, supports didactiques, fiche info : (220€)
- Appareils et/ou accessoires pour diminuer les consommations d'énergie : réducteur d'eau, vannes thermostatiques, prise programmable électrique, tuyaux calorifuge, panneaux réflecteurs (2.700€)
- Appareils pour mesurer déperditions énergétiques : caméra thermique (1.000€)
- Frais de fonctionnement : asbl la Rue (1.000€)
- Défraiements prestataires : Renovinsert (1.500€ pour +/- 10 interventions)
- Promotion : affiche, flyer (80€)

Tenant compte que les primes Rénovation interviennent pour certains postes, que le montant minimum est de 250€, il est envisagé d'introduire des demandes de primes pour augmenter les moyens financiers. Le montant octroyé par les primes sera déduit de la facture pour les travaux concernés.

Définition du public-cible et estimation de celui-ci (nombre de personnes) :

Exclusivement un public précarisé, aussi bien locataires que propriétaires.

- Sensibilisation et information : Tout habitant.e de Molenbeek-Saint-Jean (+/- 200 personnes)
- Aide petits travaux : Ménages qui n'ont pas un système de régulation adéquat ou dont le bâti est une passoire énergétique (max.10 personnes)

Lieu de réalisation du projet :

- Dans l'espace public ;
- Au sein des associations de quartier ;
- Dans les locaux de l'asbl La Rue ;
- Et à domicile du public cible.

Planning (durée, état d'avancement...) :

Le commencement du projet : Au plus tôt.

Hiver 2022 : Création de l'animation et d'outils de sensibilisation

Hiver 2022 – printemps 2023 : Animations dans l'espace public, au sein des associations de quartier et à la Rue asbl.

Hiver 2022 > printemps 2023 : repérages de ménages en précarité énergétique et réalisation de petits travaux pour diminuer les consommations d'énergie.

Détermination des moyens humains (salariés, prestataires, bénévoles) :

- Salarié.e.s : Travailleuses et travailleurs de l'asbl La Rue
- Prestataires : Renovinsert (société d'insertion socioprofessionnelle), idéalement aussi un.e graphiste

Détermination des moyens matériels :

Voir liste ci-dessous (Détermination des moyens financiers)

Apport de l'asbl La Rue :

- Divers outils pour audits énergétiques (hygromètre, thermomètre à laser, wattmètre, ...)
- Le triporteur, tonnelle et tables pour réaliser les animations sur l'espace public.
- Les locaux de l'asbl La Rue pour accueillir le public
- Le personnel.

Détermination des moyens financiers (budget prévisionnel – recettes et dépenses - de l'événement ou du projet) :

Budget prévisionnel : 7.500€

Recettes prévisionnelles : 7.500€

- Subside communal de l'échevin du Logement O. Mahy : 7.000€
- Aide régionale – Primes Révolutions : 500€

Dépenses prévisionnelles : 7.500€

Outils de sensibilisations : 120€

- Matériel de démonstration (joints d'étanchéité, tuyaux calorifuge, vanne thermostatique, isolations, réducteurs d'eau, panneaux réflecteurs, ...)
- Outils didactiques : impression, graphisme
- À donner en fin d'animation (réducteurs d'eau, fiches infos, ...?)

Appareils pour diminuer les consommations d'énergie : 2.000€

- Réducteurs d'eau
- Vannes thermostatiques
- Thermostat d'ambiance
- Programmateur pour chauffe-eau électrique
- Isolants réflecteurs pour radiateurs

Matériel pour améliorer le confort thermique de l'habitat : 800€

- Papiers thermiques
- Rideaux thermiques
- Boudin de portes
- Joints d'étanchéité

Matériel pour améliorer le confort thermique sur soi : 500€

- Bouillottes
- Panneaux chauffants
- File chauffant (60W)

Appareils pour mesurer déperditions énergétiques : 830€

- Caméra thermique

Frais de fonctionnement asbl La Rue : 1.000€

- Petit matériel : Post-it, feutres, papiers
- Copies
- Frais généraux
- Accueil pour animations (thé, café, biscuits ou fruits)

Défraiements prestataires : 2.200€

- ISP Rénovinsert pour petits travaux
- Graphisme fiches infos

Promotion : 50€

- Flyer, Affiche

Détermination des critères d'évaluation de l'événement ou du projet :

- Nombre de personnes touchées
- Nombre d'animations données
- Nombre d'actions dans l'espace public
- Nombres d'outils didactiques créés
- Nombre d'interventions réalisé par Rénovinsert pour petits travaux
- Nombre de matériel offert

Autres informations utiles à la demande :

Pièces complémentaires à joindre impérativement au présent formulaire :

- Les statuts à jour et complet publiés aux annexes du Moniteur belge ;
- Le rapport d'activité de la dernière année ;
- Le bilan financier de la dernière année ;
- Un document émanant de la banque auprès de laquelle un numéro de compte est ouvert au nom de l'entité. Ce document doit impérativement mentionner le numéro de compte de l'entité et attester que c'est l'entité qui en est la titulaire.
Pour les associations de fait, un document identique à celui visé au paragraphe précédent devra être fourni par le membre désigné par l'association de fait pour la représenter ou pour chaque membre de cette association ;
- Un document émanant du/des exploitant(s) de l'/des infrastructure(s) sise(s) sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean utilisée(s) par l'entité pour réaliser son/ses activité(s). Ce document indiquera si l'entité est redevable envers l'/les exploitant(s) de sommes liées à l'utilisation de l'/des infrastructure(s).

Personne de contact/de référence pour le suivi de la demande (nom et coordonnées) : Jean-Louis STRUYF, Conseiller en rénovation et énergie à l'asbl La Rue, jlstuyf@larueasbl.be, tél 028801403-024103303

Je soussignée, Carine Barthélemy, Coordinatrice de La Rue asbl, certifie que les informations annexées sont sincères et exactes.

Fait à Molenbeek-St-Jean, le 27/10/2022

Signature (Titre de l'entité (si la demande est formulée au nom et pour le compte d'une entité))

